

## Ville de Bruges – Opération d'aménagement Petit Bruges

### Compte-rendu de la réunion publique du 22 juin 2015

La réunion se tient à la salle des Chais du Grand Darnal, de 18h30 à 20h30 et réunit une quarantaine de personnes habitant le quartier.

#### Introduction de Madame le Maire

Madame le Maire rappelle le contexte du projet :

- la situation géographique prioritaire au pied de l'arrêt Cracovie,
- un projet piloté par la fabrique métropolitaine pour le compte de Bordeaux Métropole, dans le cadre de la démarche « 50 000 logements le long des axes de transport en commun », ayant pour objectif de développer des logements de qualité pour le plus grand nombre
- les contraintes existantes du secteur en termes de stationnement

**Présentation du projet par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère** représentée par Sabrina Hiridjee de l'agence Degré Zero, Samuel Delmas de l'agence A+Samuel Delmas, Rodolphe Raguccia et David Brient de Rivière environnement

L'équipe présente les objectifs et qualités du projet :

- Viser une échelle métropolitaine en regard de l'arrivée du tram-train du Médoc ainsi qu'une mise en relation étroite entre le site très urbain des allées de Boutaut et le secteur très résidentiel de petit Bruges,
- Développer des espaces verts répondant aux usages d'un espace public métropolitain en offrant des espaces publics pratiques et fonctionnels pour les habitants et riverains tout en préservant l'intimité des îlots privatifs,
- Préserver, exploiter les richesses environnementales du site actuel en préservant autant que possible ses fonctions écologiques,
- Développer le rôle hydraulique majeur dans ce projet : ossature hydraulique comme appui du réseau d'espaces publics,
- S'appuyer sur la trame paysagère existante pour la structurer et la densifier.

#### Questions / remarques de la salle

- Les habitants de la rue Prevost demandent la justification de la hauteur projetée à R+4 le long de la rue Prévost aujourd'hui pavillonnaire.

En réponse l'équipe de maîtrise d'œuvre et la Ville s'engagent à étudier plus précisément l'épannelage de ce secteur afin d'obtenir une accroche à l'existant plus appropriée

- Certains habitants s'inquiètent de la vitesse de circulation sur l'allée forestière

En réponse l'équipe de maîtrise d'œuvre précise que des modalités d'aménagement de cette voie sous la forme d'un espace partagé et apaisé devra permettre, en donnant la priorité au piéton, de réduire la vitesse de la circulation automobile.

- Certains s'inquiètent des difficultés de stationnement sur le secteur

Il est rappelé que le projet n'a pas pour ambition de solutionner les problèmes de stationnement du secteur, que le parking en silo sera un parking privé de copropriété permettant d'offrir environ 1,5 places par logement, et qu'il est envisagé d'y intégrer une vingtaine de places pour le RSI à leur demande.

- Cela semble insuffisant du point de vue des habitants.

Madame le Maire précise également travailler sur la question du stationnement, d'une présence renforcée de la police, de l'occupation dévoyé du P+R de Ravezies et envisage la mise en place de navettes depuis le parc des expositions.

- Pour quelle raison le parking est-il en silo et pas en sous-sol ?

La maîtrise d'œuvre précise qu'il s'agit d'un choix lié à la nature des sols et la proximité de la nappe qui rend les ouvrages en sous-sol très onéreux.

- Les habitants rappellent l'intérêt de créer un cheminement piéton au nord de la rue Durin vers la ZAC du Tasta

La Ville précise y travailler.

- Il est demandé le détail de la programmation

La maîtrise d'ouvrage rappelle la répartition programmatique : environ 200 logements dont 30% de locatif social, 25% d'accès social, 15% d'accès abordable et 30% d'accès libre, ainsi qu'environ 3000 m<sup>2</sup> de bureaux et 1000 m<sup>2</sup> de commerces.

- Qu'en est-il de l'angle Nord-Est de l'ilot ?

Il est précisé qu'il est envisagé deux phases opérationnelles d'aménagement car le foncier de l'angle Nord Est n'est pas maîtrisé en totalité (foncier privé). La programmation détaillée concerne la première phase.

- Les habitants s'interrogent sur la sécurité de l'espace ouvert la nuit

L'aménagement permettra de sécuriser, grâce notamment à une mise en lumière adéquate, un site aujourd'hui peu sûre car à l'abandon.

- Quelques habitants font part de leur souhait de construire en fond de parcelles (jardins très profonds)

Le projet intègre la possibilité à terme de désenclaver ces fonds de parcelles

- Est-il envisagé une crèche sur l'opération ?

La Ville précise qu'il n'en est pas prévu sur cette opération mais qu'elle y travaille par ailleurs avec la CAF mais qu'étant la commune la mieux équipée du département les financements ne sont pas prioritaires sur Bruges.

- Certains alertent la Ville sur la nécessité de réfection des trottoirs existants des rue Durin et Prévost

Ce point sera étudié en lien avec les services de la Métropole.

- Les habitants s'interrogent sur la durée de travaux

La maîtrise d'œuvre précise que l'ensemble sera certainement phasé dans le temps, l'ensemble s'échelonnant sur environ 3 années.